

Elections du CSE : faites le bon choix !

***Une liste engagée, multidisciplinaire, issue de tout le territoire breton
Une liste proche de vous***

En juin prochain, vous êtes appelés à voter pour l'équipe qui constituera le prochain CSE (comité social et économique) en Bretagne. Ce CSE sera la fusion des représentations du personnel, des comités hygiène et sécurité et des instances locales de concertation. Une seule structure qui sera désormais l'interlocuteur privilégié des relations sociales au sein de nos CCI.

La CFDT-CCI, forte de ses valeurs, de son expérience nationale et régionale, du travail collectif qui l'anime, vous propose, une liste construite de représentant(e)s de tous les métiers et tous les territoires de Bretagne.

Une liste de collaborateurs ayant déjà une expérience de terrain de la représentation du personnel, des nouveaux qui souhaitent nous rejoindre et s'engager afin apporter leurs différentes expériences et compétences.

Des femmes et des hommes statutaires ou de droit privé.

Des candidates et candidats, **motivés** pour ce mandat de 4 ans, qui savent que seul le travail collectif d'une **équipe engagée et soudée** pourra répondre à vos attentes.

Une liste de représentants désireux de s'investir pour vous et de s'enrichir de vos avis dans ce CSE qui aura un droit de regard sur la gestion de nos CCI pour :

- Défendre vos droits et agir au plus près de vous, tant par des actions collectives, que pour répondre aux demandes individuelles
- Vous accompagner et vous sécuriser dans un environnement professionnel en pleine mutation
- Construire les accords de demain : égalité professionnelle pour un traitement équitable et juste entre les femmes et les hommes, formation, télétravail, qualité de vie au travail...

Une liste qui saura négocier l'enveloppe budgétaire des œuvres sociales et culturelles lors de son installation afin de mettre en place des prestations de qualité au profit de tous les salariés et de leur famille et ainsi agir pour toutes et tous, comme nous l'avons toujours fait.

Une liste forte de son bilan malgré un contexte économique de plus en plus contraint.

Nous avons été attentifs et présents à vos côtés pour **répondre à vos interrogations et à vos demandes, qu'elles soient collectives ou individuelles.**

Nous avons su adapter une **réponse individualisée à chacun(e), dans tous nos accompagnements** : CCART, valorisation salariale, changement de classification, départ, retraite...



Nous avons été **revendicatifs dans nos demandes, constructifs dans le travail des dossiers et fermes dans nos positions.**

Avec une priorité affirmée, celle de votre pouvoir d'achat et l'obtention de :

- Un taux directeur régional tous les ans supérieur au national
- Des règles sur la répartition des augmentations
- L'augmentation du titre restaurant (7,50 € en 2016, 8,45 € en 2019 et 8,90 € en 2021) et de la part employeur au restaurant administratif
- Une équité de traitement dans toutes les chambres
- La prime "Covid" en 2021
- La prime collective négociée en mai 2022 de 300 € pour tous
- Des chèques vacances, chèques cadeaux, chèques culture
- Des aides sociales (dons, prêts...)
- La protection des salariés pendant la pandémie (masques, gel et mise en place du télétravail)
- La possibilité de s'absenter en cas d'ALD (affection longue durée) avec maintien salaire
- L'obtention du congé de paternité dans les CCI
- La négociation de contrats nationaux pour la mutuelle et la prévoyance...
- Lobbying auprès des députés et sénateurs pour l'augmentation du point d'indice

Un vote clé en juin pour notre avenir commun

Votre participation et votre bulletin de vote pour la CFDT-CCI sont d'autant plus importants cette année, qu'ils vont déterminer la représentativité nationale et donc donner légitimité à des acteurs, toujours soucieux de votre avenir et de votre pouvoir d'achat pour :

- Continuer à défendre vos intérêts, partout et pour tous
- Conforter une convention collective CCI afin :
 - D'offrir enfin des conditions d'emploi bien mieux adaptées à nos collègues de droit privé (unique moyen de recrutement depuis la loi pacte de 2009) qui n'ont ni congés spéciaux, ni congés enfants malades, ni ancienneté...
 - De ne pas voir la convention Syntec s'appliquer parce que beaucoup moins sociale que la CCN négociée par la CFDT-CCI et dans laquelle les collaborateurs des CCI noyés parmi plus de 800 000 salariés n'auraient plus aucun pouvoir de négociation. Et quelle convention pour la formation ?

Votre vote sera déterminant : ne laissez pas les autres décider à votre place !
Votez pour la CFDT-CCI garante de votre avenir !

CONFORTEZ et CONSOLIDEZ la 1^{ère} place de la CFDT-CCI au NATIONAL
Des choix et des actes, l'ADN de la CFDT-CCI

VOTE ELECTRONIQUE DU 10 JUIN AU 16 JUIN
Dans votre collègue
VOTEZ pour la liste "CFDT-CCI BRETAGNE"